

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 avril 2024 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 avril 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mérindol-les-Oliviers, sous la présidence de Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président pour le Président, empêché le jour de la séance

Secrétaire de séance : Madame Patricia GIELLY

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 70

Etaient présents : 52 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS - Claude BAS - Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 30

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noelle ARMAND - Gérard PEZ - Jacques NIVON

Excusés ayant donné pouvoir : 18

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Philippe CAHN - Didier GILLET a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Thierry DAYRE - a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Thierry TATONI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Alain MONGE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Olivier SALIN a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Gérard NELH - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Sébastien BERNARD

Enfance Jeunesse - Prévention Spécialisée

Rapporteur : Eric RICHARD

Enfance

097-2024 Association familiale des Baronniees – Gestion de l'ALSH « Le Chat Botté » à Buis-les-Baronniees : subvention 2024 et convention 2024-2026

Dans le cadre de la sa compétence Enfance – Jeunesse, la Communauté de communes des Baronniees en Drôme Provençale (CCBDP) est soutenue notamment par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Drôme pour concourir au déploiement des accueils de loisirs enfance - jeunesse sur le territoire.

Vu la délibération n° 197-2019 qui confirme l'engagement de la CCBDP auprès de la CAF dans le déploiement de la Convention Territoriale Globale pour la période 2019-2024 ;

Vu la délibération n° 188-2022 qui est venue dénoncer le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au profit du Bonus Territoire. Ce dispositif est adossé à la CTG.

Considérant que l'association familiale des Baronniees (AFB) gère l'accueil de loisirs « Le Chat Botté » situé à Buis-les-Baronniees ;

Considérant que la précédente convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2023, il est proposé de signer une nouvelle convention pluriannuelle couvrant la période 2024-2026 ;

Il est précisé que l'aide accordée en 2024 est mentionnée dans la convention 2022-2024. Pour les années 2025 et 2026, le montant de l'aide attribuée fera l'objet d'un avenant soumis au vote du Conseil communautaire.

Le montant de la subvention 2024 s'élève à :

Activité équipement - Petite-Enfance	SUBVENTION 2024
AFB – ALSH Le Chat Botté (Buis-les-Baronniees)	99 000.00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 70

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'aide accordée pour 2024 d'un montant de 99 000 € à l'association familiale des Baronniees pour la gestion de l'ALSH Le Chat Botté ;

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat avec l'association familiale des Baronniees, pour la période 2024-2026 annexée à la délibération ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Patricia GIELLY



Le Président,

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le :

Mise en ligne le :

Ampliation à :